

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Février 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Maire.

Étaient présents (15) : Mesdames Isabelle BOUREL, Anne-Marie DELAFOSSE, Sylvie JOLY, Catherine LECOMTE, Ginette PREVOST, Florence POLLET, Delphine VARNIER, Messieurs, Anthony AGUADO, Daniel BENARD, Jean-Claude BLEUZEN, Vincent CONSEIL, André DUJARDIN, Jacques DUVAL, Sébastien LAMOTTE, Michel MATTLE.

Absents excusés (4) : Monsieur **Didier GENESTE** donne procuration à Madame Catherine LECOMTE, Monsieur **Vincent HUET** donne procuration à Monsieur Vincent CONSEIL, Monsieur **Ambroise PAMART** donne procuration à Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Madame **Nathalie GUEDIN** donne procuration à Monsieur Anthony AGUADO.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MATTLE

A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le PV du 28/01/2016 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'en étant faite.

B- ORDRE DU JOUR

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter un élément à l'ordre du jour :

- Séjour de vacances pour les adolescents nés entre 2002 et 2005.

Affaires financières :

- 1- Délibération : SDE76, Projet EP – 2015 – 0 – 76509 – 5882 : éclairage Mairie

Madame le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire Projet-EP-2015-0-76509-5882 et désigné « Route de la Bellevue (Mairie) (version 1.1) » dont le montant prévisionnel s'élève à 34 432.20€ TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 24 271.70 TTC.

Madame le Maire fait état que ces travaux pourraient intervenir courant mars.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter le projet ci-dessus ;
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2016 pour un montant de 24 271.70€ TTC
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;

- D'autoriser Madame le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Urbanisme :

- 2- Délibération : autorisation donnée à Madame le Maire pour mandater Maître Vermont afin de représenter la Commune de Préaux dans l'affaire opposant la Commune de Préaux à un administré

Madame le Maire et la Secrétaire Générale présente à l'assemblée l'historique du dossier, créant un contentieux pour la construction d'une maison d'habitation au Hameau de la Bellevue. Monsieur Cyrille PETIT a déposé le 04 février 2016, une requête auprès du Tribunal Administratif.

Après lecture du contentieux et délibération, à l'unanimité, l'assemblée générale autorise Madame le Maire à mandater Maître Vermont pour représenter la Commune de Préaux devant le Tribunal Administratif, dans l'affaire l'opposant à Monsieur Cyrille PETIT.

- 3- Délibération : demande de subvention pour la reprise des concessions au cimetière

Dans le cadre de la reprise des concessions de cimetière, il convient d'autoriser Madame le Maire à entreprendre les démarches administratives afin d'obtenir des subventions de la part des pouvoirs publics.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide d'autoriser Madame le Maire à engager des demandes de subventions auprès des instances étatiques.

Jeunesse :

- 4- Séjour de vacances : base de loisirs de Bédane du 4 au 15 juillet 2016 ouvert aux enfants nés entre 2002 et 2005.

Dans les projets du mandat, il était question de s'interroger sur les besoins en termes d'accueil de loisirs des adolescents. Après étude, il semblerait y avoir un besoin sur les séjours de vacances pour les jeunes adolescents.

Un power point est présenté à l'assemblée.

Le projet est le suivant :

- Deux sessions mises en place du 4 au 8 et du 11 au 15 juillet 2016.

- Ouvert aux enfants nés entre 2002 et 2005, ouvert pour 24 enfants maximum.
- Sur la base de loisirs de Bédane
- Le coût s'élève à 150€ pour les enfants de la CCPM et à 225€ pour les enfants extérieurs
- Les enfants seront hébergés en tentes et la vie quotidienne se passera sous un marabout.
- Séjour avec activités nautiques et terrestres

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte le projet présenté.

Questions diverses :

5- Centre médical

La consultation a dû être relancée suite à des erreurs administratives dans le DCE (dossier de consultation des entreprises). Madame le maire fait le point sur les problèmes rencontrés. La remise des offres est fixée au mercredi 9 mars 2016 à 12h. La commission d'ouverture des plis se réunira le mercredi 9 mars 2016 à 14 heures.

Monsieur Aguado espère que lors du suivi de chantier, il n'y aura pas de problème. Et demande s'il y aura un fort décalage dans le début des travaux.

Monsieur Aguado estime que les professionnels de santé devraient être au courant du retard du chantier afin de pouvoir poser leur préavis, il est possible qu'ils aient des conditions de sortie différentes.

Monsieur Bleuzen explique que les professionnels de santé seront au courant dès lors que les travaux commenceront à se terminer. Lors des réunions préparatoires, Monsieur Bleuzen a informé les professionnels de santé des échéances.

Madame le Maire fait part que lors de la 1ere consultation 33 dossiers nous sont revenus, et certains ont été refusés dès lors que la consultation a été annulée.

6- Extermination de nuisibles et piégeage des corbeaux

Le Trappeur Normand a effectué des tirs courant mars, Michel MATTLE fait le point sur le processus. 85 pigeons ont été tués.

Une cage est actuellement en place au niveau de l'ECS pour attirer les corbeaux.

7- Inondations Rue du Quesnay

Lors des fortes pluies du mardi 10 février, la Rue du Quesnay s'est retrouvée inondée. Le service technique, Monsieur Michel Mattlé et Monsieur Fleutry Jean-Hugues ont œuvré à l'évacuation de l'eau, nous les remercions. Madame Morisse remercie la mairie pour le travail entrepris.

8- Curage des grilles Rue du Tour de Préaux

Le curage des grilles Rue du Tour de Préaux a été effectué par le service technique afin de favoriser l'évacuation des eaux pluviales.

9- Aménagement Place du Goubert et de la Mare Rue du Tour de Préaux

La destruction des anciens ateliers municipaux est maintenant terminée. Des devis ont été demandés auprès de paysagistes pour aménager la Place du Goubert et la Mare Rue du Tour de Préaux.

Les devis sont en cours de réception.

Le SDE76 va entreprendre des travaux afin d'apposer une borne marché sur la Place pour les marchés ambulants.

10- Loi Notre

Madame le Maire fait le point sur l'avancement de la fusion des Communautés de Communes. La CCPM ne souhaite pas une fusion avec la CCME et la CCPNO, alors que la CCME et la CCPNO veulent une fusion à trois. Le Président de la CCPM va rencontrer la Préfète avant le 11 mars 2016. Nous sommes dans l'attente de l'avis de la Préfète.

11- Cantine, suite de la visite des délégués de parents d'élèves

Réunion a été faite le 25/02/2016 avec tout le personnel de service. Des directives ont été données.

En ce qui concerne l'aménagement du réfectoire avec les demandes de travaux, sûre il n'y aura pas de changement de mobilier, pour les travaux, ils seront peut-être réalisés cet été.

Daniel Bénard quitte la séance à 22h54.

12- SDA 2016

Monsieur CONSEIL Vincent fait le point sur l'organisation de la SDA, le thème des expositions est la tapisserie de Bayeux.

La séance est levée à 23h04.